



## Procès-verbal de l'assemblée générale de l'Asprosurprise du 20 novembre 2018

**Présents** : Charrière Philippe, Marzer Cédric, Legeret Olivier, Monnier Julien, Casteras Claude, Graser Dieter, Gicquel Sébastien, Macheret Frédéric, Gavairon Arnaud, Potterat Laurent, Rinolfi Daniel, Mermoud René, Daulte-Mermoud Monique, Loïc Preitner, Marian Ramstein, David Damien, Reinhardt Frank

**Procurations** : Langenberger Thierry, Farolfi Gastone, CNM 4 bateaux, Smolik Jean-Claude, CER

**Excusés** Hans Zuber, Mermoud Damien, Angeloz Francis, Moerch Pierre, Mettraux Nelson, Baer Pascal, Slongo Urban, Smolik Jean-Claude, Girardbille Santiago, Gafner Thierry, Chabloz Claude-Henri, Schmidt Manuel, Fabre Nicolas, Guignard Christophe, Nicollier Guy, Farolfi Gastone, Langenberghe Thierry, Rey Philippe

A 20h00, le président, Frank Reinhardt, déclare l'assemblée générale ouverte.

1. Adoption du P.V. de l'A.G. du 21 novembre 2017 :

Le P.V. de l'A.G. ayant été envoyé début de l'année 2018, le président demande si tout le monde en a pris connaissance, s'il y a des commentaires à faire, celui-ci est adopté à l'unanimité

2. Rapport du président :

Cette année, nous avons malheureusement constaté une participation moindre au Top Voile Cup et ce malgré les affiches publicitaires faites par Top Voiles et qui ont été mises dans tous les clubs organisateurs de régates. Ce sont les deux critères de Pully et Ouchy qui ont eu le moins de participants.

Nous avons un problème de qualité de régate, c'est pourquoi l'aspro, sous la houlette de Damien David, a établi un cahier des charges. Ce cahier des charges a ensuite été transmis et Damien est même allé voir les clubs avant les critères pour le leur présenter et présenter nos exigences. Nous le remercions vivement pour ce travail important.

Comme chaque année, nous constatons encore une belle participation des surprises lors des deux plus grandes régates que sont la Genève Rolle et le Bol d'Or. Vu l'engouement certain des régatiers pour ce genre de course, nous allons remettre une régate de type course croisière en plus dans le calendrier de la Top Voiles Cup, à savoir les 6 heures de Nernier.

Les deux critères qui ont enregistré le plus de participants sont Thonon avec 23 bateaux et Morges avec 26 bateaux. Morges est une régate tardive dans l'année mais on s'aperçoit que ces régates entre deux saisons marchent bien. Ce sera reconduit pour l'an prochain. Nous remercions le club de Morges pour le souper organisé pour la modique somme de fr. 15.- comprenant entrée, plat et dessert.

De plus en plus les clubs organisent des régates groupées avec une autre série. C'est plus simple pour les organisateurs mais il reste des améliorations à apporter, par exemple pour ne pas se trouver les uns sur les autres.

Concernant le calcul de points de la Top Voiles Cup, nous voudrions rectifier le calcul ainsi : Lorsque nous avons des critères qui n'ont pas été courus mais que des bateaux se sont déplacés, nous attribuerons à tous ces participants 160 points ce qui correspond environ à la 10<sup>ème</sup> place. Ainsi toutes les régates comptent dans le championnat L'assemblée approuve la démarche.

Nous remercions Arnaud Gavairon et Top Voiles pour le temps qu'il nous a consacré ainsi que les prix offerts. Il est applaudi. Il reconduit son sponsoring pour 2019.

Lors du championnat Suisse à Versoix, nous avons compté 26 bateaux. Merci à Valentina et au Yacht Club du Cern pour leur engagement, leur superbe organisation et les nombreuses animations.

Pour information, pour l'an prochain, et selon les critères de Swiss Sailing, seul 3 séries ont atteints les objectifs pour organiser un Championnat Suisse, les Finns, les Optimists et les Surprises. A noter qu'un nouveau règlement vient d'être validé par l'assemblée générale de Swiss Sailing.

Notre Championnat Suisse 2019 aura lieu à Grandson, ce sera la première fois pour les surprises. Le comité propose à tous les propriétaires qui voudraient faire le déplacement mais qui n'ont pas de remorque de leur transporter leur bateau. L'asprosurprise participera à raison de fr. 150.- et le propriétaire du bateau participera également, la somme reste à définir. Les transports seront faits après le critérium de Rolle ce qui nous permettra de participer au Bol d'Or de Neuchâtel puis dès le jeudi le championnat suisse commence. Le club de Morges a deux remorques à voir si on peut les utiliser. Par contre il reste à régler des problèmes d'assurances.

La SNG a 6 bateaux qui n'ont pas beaucoup participé à des régates, le comité de l'aspro va prendre contact avec le président, Pierre Girod, qui est aussi membre de l'asprosurprise depuis de nombreuses années, pour voir s'il peut nous aider à les faire participer plus.

Pour la saison passée, nous avons mis en place des mesures de promotions comme l'inscription gratuite aux bateaux dont tous les participants ont moins de 30 ans, la bière offerte lors des critères pour la fin des régates, et sans oublier les bouteilles de vin en cadeaux à tous les participants (nous remercions au passage René Mermoud qui nous organise toujours cela nickel). Ces mesures ont coûté environ fr. 1500.—et nous allons les reconduire pour les 2 prochaines années au moins.

La communication a été moins fluide que l'an passé. Facebook va bien, Adrien Bonny le fait très bien et ses posts ont en moyenne 400 à 500 vues voir même jusqu'à 900-1000 pour les plus importants comme ceux fait pendant le championnat Suisse. Pour l'an prochain, nous allons préciser les tâches avec Adrien Bonny, garder le contact avec Vincent Gilloz ou réfléchir à une autre alternative.

(Arnaud propose de voir avec des étudiants en communication. Aurélie Fontanellaz pourrait être intéressée, elle est propriétaire de surprise et assez motivée, elle le fait pour les M2 et nous avons des bons retours de son travail.)

Nous avons travaillé sur notre site Web et l'avons fait développer par Junior Entreprise EPFL. Ces développements vont nous permettre de gérer les membres, la communication et la gestion des classements facilité, le classement par exemple sera fait directement online à partir d'un smartphone. Les développements ont aussi porté sur un certain nombre de bugs. Ces modifications ont coûté environ 5 à 6'000.

Nous avons également la bonne nouvelle de vous dire que Sébastien Gicquel a décidé de repartir en Bretagne pour reprendre le chantier pour la construction du surprise et des autres modèles Archambault. Il nous confirme qu'il va reprendre les actifs à partir en fin d'année, le chantier se trouvera à St-Brieuc et la construction des premiers bateaux vont commencer dès le début de 2019. Nous lui souhaitons plein succès et lui proposons de relayer toutes les informations à nos adhérents.

3. Rapport des Chefs de flotte:

Un seul chef de flotte présent à l'assemblée, Laurent Potterat qui remercie l'asprosprise pour les bouteilles remises lors de la dernière régates à Morges. Il n'a pas pu développer cette année le réseau des chefs de flotte mais il invite tout le monde qui souhaite animer une régates, relayer une info à lui transmettre les infos.

4. Rapport de la trésorière

Monique Daulte-Mermoud transmet des copies du compte pertes et profits et du bilan à l'assemblée. Elle annonce les postes de la comptabilité avec quelques explications concernant les divers comptes et leurs mouvements. Cette année, nous avons une perte dans l'exercice de fr. 4.962.--. la perte est principalement due aux mesures que nous avons prises pour dynamiser la série ainsi qu'à la modification du site internet par Junior Entreprise EPFL. L'exercice a été transmis aux vérificateurs de compte pour le contrôle.

5. Rapport des vérificateurs de comptes :

Olivier Légeret et Philippe Charrière sont les vérificateurs de compte. Ils ont consulté les comptes et fait quelques vérifications. Ils attestent de la conformité et de la bonne tenue des comptes. Ils remercient Monique Daulte-Mermoud du très bon travail qu'elle a fait. Il demande à l'assemblée d'approuver la tenue des comptes, ce qui est fait par applaudissement.

6. Adoption des rapports et décharge du comité:

Votés à l'unanimité par acclamation.

7. Election du président :

Frank Reinhard prolonge son mandat, c'est accepté par applaudissement à l'unanimité

8. Election du comité :

Tous les membres du comité prolonge leur mandat et c'est accepté par applaudissement à l'unanimité

9. Election des vérificateurs des comptes:

Olivier Légeret et Philippe Charrière continuent pour l'an prochain et c'est accepté à l'unanimité par applaudissement.

10. Présentation du calendrier et de la méthode de calcul des points.

Top Voiles continue son partenariat pour 2019 et nous l'en remercions La méthode de calcul sera mise à jour prochainement sur le site web. Le critérium de Pully sera remplacé par Rolle Les 6 heures de Nernier ont été rajouté au calendrier.

Ci-dessous vous trouvez les dates de régates provisoires:

27-28 avril	Critérium Ouchy
11-12 mai	Critérium Rolle
8-9 juin	Genève Rolle
15-16 juin	Bol d'or
20.07.2018	6 heures de Nernier
14-15 septembre	Critérium société nautique Genève
28-29 septembre	Critérium Thonon
12-13 octobre	Finale Top Voiles à Morges
29 mai – 2 juin	Championnat Suisse à Grandson
25 mai	Bol d'Or du lac de Neuchâtel
6-9 juin	Coupe d'Europe sur le Lac de Constance

## 11. Modification du foc:

Nous avons constaté que nous ne naviguons jamais ou presque avec les focs. Tous les navigateurs sont d'accord sur ce fait, que l'on perd plus de temps à changer les voiles d'avant alors que le Géois on peut le garder jusqu'à des forces de vent importantes. Lors des 5 jours par exemple il garde le génois pendant toute la course, il se contente de le descendre pendant des grains. Le but de cette modification serait de rendre plus attractif cette deuxième voile d'avant, elle serait légèrement plus grande pour plus de polyvalence, le tissu serait libre et les lattes aussi, le point d'écoute serait plus bas pour un meilleur maintien de la chute.

Des essais de voiles avec des prototypes n'apporteraient rien, il est plus intéressant de se diriger directement vers une modification de jauge. Une cote reste encore à clarifier. le président distribue une proposition.

Arnaud Gavairon est à l'origine de cette proposition car il y a trop de différences entre les bons navigateurs et les « familiaux », dans la brise avec des voiles différentes. Le solent ne présente aucun avantage. Cette proposition de rectifier le foc n'oblige personne à changer son foc, les anciens étant toujours acceptés.

Julien Monnier pense que c'est une super idée car à l'heure actuelle ces voiles ne servent à rien et s'usent dans le bateau.

Frank Reinhardt nous informe que le prix de ces voiles devraient revenir entre fr. 1800.—à fr. 2'000.--.

Arnaud Gavairon a suivi les Grands Surprises qui ont fait cette modification et sont enchantés d'avoir pris cette décision.

Loic Preitner propose de donner la possibilité aux comités d'imposer à tous les concurrents le foc lors de régates avec un fort vent par un drapeau, sans forcément changer la voile

Frank Reinhardt : Nous cherchons une voile qui ne se transforme pas trop. En France, les concurrents seraient contents certainement d'avoir une voile plus performante d'autant qu'il l'utilise plus qu'en Suisse.

Dieter Graser demande quelles avantages, il faut convaincre les utilisateurs moyens ?

Frank Reinhardt répond que nous pourrions gagner plus d'homogénéité entre les concurrents bons et moins bons, si tout le monde navigue avec les mêmes type de voile. Le point de tire serait mieux contrôlé et de ce fait devrait engendrer une voile plus performante.

Nous passons au vote avec le résultat de 13 acceptés et 3 abstentions,

Cette modification de jauge sera transmise rapidement aux autres associations. Il est clair qu'avec les statuts de nos associations, cette modification de jauge ne pourra entrer en vigueur que pour la saison 2020.

## 12. Divers :

Arnaud Gavairon nous informe que le site de l'aspro internationale était hébergé dans le site de l'aspro France. Ils ont complètement modifié leur site et pour l'instant il n'est plus possible de trouver les certificats de jauges. Il possède tous les certificats papiers chez lui, Ceci devrait être corrigé mais nous ne savons pas pour quelle date.

L'aspro internationale est toujours en difficulté, Marian Ramstein est la secrétaire et y resterait pour autant qu'un président soit nommé. Un autrichien serait intéressé.

Sur le site de l'aspro il est maintenant possible de visionner des films, il faudrait mandater quelqu'un pour en faire lors de nos régates. Le président vous invite à aller les voir.

La séance est levée à 22h00 et le comité propose de partager le verre de l'amitié.